

Notre Dame de Bliquetuit
Le 22 novembre 2022

JC/LD/CD/IB/197.22
Dossier suivi par Catherine DELANNOY

Madame Sandrine PIVARD
Directrice Générale Adjointe
DREAL
Cité administrative
SECLAD/BPS
Unité Sites de Rouen
2 Rue Saint Sever BP 860002
76032 ROUEN Cedex

- Seine-Maritime**
 Allouville-Bellefosse
 Anoville-Ambourville
 Appletotville
 Arkelain-sur-Seine
 • La Mailleye-sur-Seine
 • Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Auzouville
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Henri
 Canlefeu
 Caudebec
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trés
 Louvois
 Maulévrier-Sainte-Gertrude
 Mauzy
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Palville
 Port-Jérôme-sur-Seine
 • Touffreville-la-Câble
 • Tiquerville
 Querville
 Rives-sur-Seine
 • Caudebec-en-Caux
 • Saint-Wendouille-Rançon
 • Vieux-Quercy
 Soliers
 Saint-Amand
 Saint-Aubin-de-Créot
 Saint-Glaire-sur-Monts
 Saint-Gilles-de-Créot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Élecq
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Pierre
 Saint-Pierre-de-Marneville
 Saint-Vigor-d'Yvoville
 Sandouville
 Tancarville
 Touffreville-la-Croix
 Valleville-la-Rue
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine
 *Commune associée

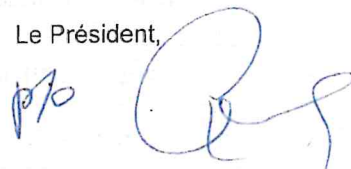
Madame la Directrice Générale Adjointe,

Par courrier, en date du 26 septembre 2022, vous avez sollicité l'avis du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande sur le « projet de classement Vallée de la Seine – Marais Vernier ».

Je vous prie de trouver ci-joint la délibération prise par les élus, lors de la réunion du bureau syndical en date du 7 novembre 2022.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale Adjointe, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,

 la Directrice

Jacques CHARRON

- Eure**
 Atize
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelles
 Branneville-Saints-Croix
 • Bourneville
 • Sainte-Croix-sur-Auzer
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Ebreville
 Fouilleuse
 Harville
 Hongueville-Caumontville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Le Perrey
 • Foumetot
 • Saint-Ouen-des-Champs
 • Saint-Thurien
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Morès-de-Biscarville
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Gunbouville
 Teurquesville
 Teurquesville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port



Maison du Parc
692, rue du petit pont
BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
02 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com
pnr-seine-normande.com

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le

ID : 076-257602847-20221107-202211094AT-DE

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Arzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hémont
 Canlefeu
 Cantebec-en-Caux
 Duclair
 Haulot-sur-Seine
 Hénonville
 Heuteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Harlaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvécot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sains
 Saint-Anneville
 Saint-Aubin-de-Créot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Créot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Halle
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Courneville-sur-Risle
 Epreville
 Foubec
 Fourmetot
 Houville
 Honguemare-Guénoirville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Québec-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quitebeut
 Saint-Mards-de-Blocarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thierry
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Taupe
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 7 novembre 2022 à 17 heures 30 à la salle d'Armes de Pont-Audemer sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir						
Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	
	Pascal HOUBRON	Titulaire	X			
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENO	Suppléante			X	
	Sylvain BONENFANT	Titulaire	X			
DEPARTEMENT DE L'EURE	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
	Bastien CORITON	Titulaire			X	
Caux Seine Agglo						
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire	X			
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			
	Annic DESSAUX	Suppléante			X	

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le

ID : 076-257602847-20221107-202211094AT-DE

Seine-Maritime
Akouville-Bellefosse
Arneville-Ambourville
Arquesville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bols-Himont
Canléou
Caudebosc-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailletaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetoil
Maulévrier-sainte-Georgette
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Pelleville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Créot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Créot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Fligely
Saint-Nicolas-de-la-Taillie
Saint-Pater
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancaerville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vallée-la-Rue
Villeville
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouqueion
Bourneville
Caumont
Conjeville
Corneville-sur-Risle
Étreville
Foubecq
Foumetot
Hauville
Honguemare-Guénouvill
La Haye-Auhrie
La Haye-de-Routot
Le Londin
Marats-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toulaiville
Troxville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Communes de l'Eure	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant	x			
	Gwendoline PRESLE	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant				x
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture		x
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Gaëlle Pottier	Chargée de mission inventaires croisés	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		
DREAL Normandie				
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Vice-président Caux Seine Agglo		x

- Seine-Mulhins
- Alfortville-Bellefleur
- Anoville-Ardevonville
- Angerville
- Auzouville
- Barville
- Berville-sur-Seine
- Bots-Humont
- Conteville
- Coudesbec-en-Caux
- Duclos
- Hauts-sur-Seine
- Heaumeville
- Heurville
- Jambages
- La Bouille
- La Courneuve
- La Macaraye-sur-Seine
- La Motte-Gosse-Jambages
- Le Triel
- Louviers
- Mandeville-Conte-Germain
- Massy
- Nerville
- Notre-Dame-de-Bliquetuit
- Querville
- Querville
- Saint-Amand
- Saint-Amand-de-Grillet
- Saint-Clément-Mont
- Saint-Gilles-de-Créot
- Saint-Marcel-de-Boschenville
- Saint-Maurice-d'Elbeuf
- Saint-Michel-de-Bliquetuit
- Saint-Nicolas-de-la-Haye
- Saint-Nicolas-de-la-Treille
- Saint-Pater
- Saint-Pierre-de-Mannville
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Saint-Vaast-de-Ronçon
- Tancarville
- Tourville-la-Côte
- Tourville-en-Cotentin
- Treuville
- Valvins-la-Rue
- Vassignol
- Verniville
- Yvetot
- Yvetot-sur-Seine

Date de convocation	28/10/2022
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2022-11-094/AT

Ambition 1	Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique	Préserver et valoriser le paysage
Objectif Opérationnel	Décliner les stratégies paysagères par structures et unités paysagères
Analytique	

PROJET DE CLASSEMENT AU TITRE DES SITES VALLÉE DE LA SEINE – MARAIS VERNIER RÉGION NORMANDIE, DÉPARTEMENT DE L'EURE

Exposé :

Initié en 1991 par le vote à l'unanimité de la Commission Supérieure des Sites en faveur d'un classement de l'ensemble des boucles de la Seine à l'aval de Rouen, le programme de classement des boucles a réellement débuté avec le classement de la boucle de Roumare en 2013. C'est dans cette perspective que la DREAL Normandie, après avoir classé les boucles de Château Gaillard et de Roumare, engage le classement du marais Vernier.

Les objectifs du classement du site font écho à la charte du Pnr, et notamment l'action « conforter la reconnaissance de la qualité paysagère du territoire via les outils de reconnaissance et de protection ». La DREAL sollicite l'avis du Parc naturel régional sur ce dossier.

Une première réunion de présentation du projet a eu lieu le 31 mai 2021 sous l'égide de Madame la sous-préfète de Bernay. Le Parc a transmis, par courrier en date du 22 octobre 2021, les remarques techniques sur le projet. Suite à ce courrier, une réunion de travail a été organisée le 7 décembre 2021 entre le Parc et les services de la DREAL, afin d'échanger sur les propositions de modification et de compléments à apporter au rapport de présentation. Les remarques et propositions ont été prises en compte.

Le marais Vernier est un site naturel et paysager remarquable. Le classement, en affirmant la valeur du « paysage de l'eau », assure la compatibilité entre cette politique paysagère et la préservation/restauration de la patrimonialité et des fonctionnalités de la tourbière. Les orientations paysagères n'entravent pas la capacité d'évolution et de résilience du site. En effet, ce secteur sera soumis aux effets du changement climatique et donc à des évolutions subies (montée des eaux, évolution du biseau salé, diminution mais plus forte intensité des précipitations) ou voulues (mesures d'anticipation, d'adaptation et d'atténuation). Il importe de ne pas bloquer ou figer ces évolutions.

Ce projet de classement devrait ainsi permettre non seulement de revendiquer et d'affirmer la valeur de ces « paysages de l'eau », mais aussi de préserver la tourbière et les milieux humides, source de biodiversité et de stockage de carbone, pour peu qu'elle fonctionne correctement.

- Entre
- Azier
- Bancville-sur-Seine
- Berville-sur-Mer
- Bouqueval
- Courneville
- Caumont
- Cauffryville
- Crosville-sur-Risle
- Epreville
- Foullier
- Fourellet
- Hautville
- Heuguenot-Guénardville
- La Haye-Aubry
- La Haye-du-Possot
- Le Lardin
- Mais-Vivier
- Pont-Audemer
- Quillebeuf-sur-Seine
- Ricou
- Saint-Aubin-sur-Orival
- Saint-Martin-de-Becardville
- Saint-Pierre-din-Vil
- Saint-Claude-des-Champs
- Saint-Samson-de-la-Roque
- Saint-Sulpice-de-Gimbleux
- Saint-Thierry
- Sainte-Croix-sur-Nez
- Sainte-Opportune-la-Mère
- Tourneville
- Toutainville
- Treuville-la-Haute
- Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville



- Seine-Maritime
- Azules-Bellecote
- Anville-Ambourville
- Angotville
- Arcebois
- Bouvincelle
- Berville-sur-Seine
- Bois-Hinot
- Canteleu
- Candébec-en-Caux
- Diel
- Hauts-sur-Seine
- Hesbouvilla
- Heurteville
- Jumièges
- La Berville
- La Censeigne
- La Madeleine-sur-Seine
- Le Lisieux-sur-Jumièges
- Le Trait
- Louvois
- Maulévillers-Sainte-Gettrude
- Mauny
- Nérolle
- Notre-Dame-de-Bliquetuit
- Paléville
- Orville
- Sabars
- Saint-Arteuil
- Saint-Aubin-de-Cretot
- Saint-Clément-de-Franville
- Saint-Gilles-de-Crécy
- Saint-Martin-de-Escotville
- Saint-Maurice-d'Ellebo
- Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
- Saint-Nicolas-de-la-Haute
- Saint-Nicolas-de-la-Tour
- Saint-Pair
- Saint-Pierre-de-Manville
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Saint-Wandrille-Françon
- Tancheville
- Touffreville-Côte
- Touffreville-Corpeau
- Treauville
- Villeville-la-Fou
- Vieux-sur-Seine

- Cure
- Azier
- Bancville-sur-Seine
- Berville-sur-Mer
- Bouquelon
- Bouville
- Caumont
- Canteleu
- Cerneville-sur-Risle
- Écrotville
- Fontenay
- Fontenay
- Hautville
- Hingetremont-Gaboville
- La Haye-Aubrée
- La Haye-de-Fouille
- Le Landin
- Marais-Verret
- Paul-Audouin
- Quillebeuf-sur-Seine
- Rocot
- Saint-Aubin-sur-Orléans
- Saint-Martin-de-Bliquetuit
- Saint-Pierre-au-Viel
- Saint-Omer-de-Champs
- Saint-Samson-de-la-Roque
- Saint-Sulpice-de-Gonfreville
- Saint-Thierry
- Sainte-Croix-en-Aizy
- Sainte-Opportune-la-Mère
- Touffreville
- Touffreville
- Treauville-la-Haute
- Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- propose de donner un avis favorable au projet sous réserve d'une instruction des services de l'Etat encore plus attentive, tenant compte des réticences des communes

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 7 novembre 2022



Jacques CHARRON
 Président

CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES
BUDGETAIRE	C/	C/

